

VENDREDI 17 AVRIL 2015

Le vendredi 17 avril 2015 à ,

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

PRESIDENT : Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS :

ABSENTS : Madame Caroline CAYEUX, M. Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, M. Gérard HEDIN, Monsieur Franck PIA, M. Robert CHRISTIAENS, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Jacques DORIDAM, M. Philippe TOPIN, Monsieur Olivier TABOUREUX, Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA, Mme Martine DELAPLACE, M. Gilles DEGROOTE, M. Jean-Paul CORDIER, M. Jean-Luc BRACQUART, M. Bruno MARCHETTI, M. Christian SADOWSKI, M. Laurent LEFEVRE, Philippe DESIREST, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, M. Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Claude POLLE, Jacques BILLORE, Madame Christine LEFEVRE, Catherine GUYOT, M. Jean-Louis CHATELET, Françoise DAVESNE, Madame Monique THIERRY, Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, M. Bruno OGUEZ, Madame Françoise BRAMARD, Madame Françoise GILLOT, Madame Florence ITALIANI, M. Edmond BAILLY, Monsieur Michel ROUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Madame Corinne CORILLION, Monsieur Yves SAJOT, Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Jacqueline FONTAINE, M. Jean-Charles PAILLART, Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Florence VASSAL, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SAUVE, Monsieur Laurent DELMAS, Madame Cécile PARAGE, M. Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur Jérôme LIEVAIN, Monsieur Philippe VIBERT, Monsieur David ILLIGOT, Monsieur Christophe GASPART, Monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON, Madame Salima NAKIB, Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Mehdi RAHOUI, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Madame Nathalie KABILE, Madame Alison GILLON, Monsieur Antoine SALITOT, Madame Elodie BAPTISTE, Madame Karine GERARDIN, Madame Ingrid MANIER

POUVOIRS :

Date d'affichage	:	
Date de la convocation	:	
Nombre de présents	:	0
Nombre de votants	:	0

Compte administratif 2014 : budget principal

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget principal,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet, 3 octobre et 13 novembre 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget principal de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	1 439 151,92
Dépenses de l'exercice	59 268 561,92	Recettes de l'exercice	61 342 978,97
Total :	59 268 561,92	Total :	62 782 130,89
		Résultat (excédent)	3 513 568,97

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	8 102 300,37		
Dépenses de l'exercice	13 051 534,58	Recettes de l'exercice	15 813 302,65
Total :	21 153 834,95	Total :	15 813 302,65
résultat (besoin de financement)	5 340 532,30		

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : -1 826 963,33

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -1 265 942,06

Le résultat cumulé au 31/12/2004 est de : -3 092 905,39
(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser)

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

VENDREDI 17 AVRIL 2015

Le vendredi 17 avril 2015 à ,

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

PRESIDENT : Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS :

ABSENTS : Madame Caroline CAYEUX, M. Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, M. Gérard HEDIN, Monsieur Franck PIA, M. Robert CHRISTIAENS, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Jacques DORIDAM, M. Philippe TOPIN, Monsieur Olivier TABOUREUX, Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA, Mme Martine DELAPLACE, M. Gilles DEGROOTE, M. Jean-Paul CORDIER, M. Jean-Luc BRACQUART, M. Bruno MARCHETTI, M. Christian SADOWSKI, M. Laurent LEFEVRE, Philippe DESIREST, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, M. Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Claude POLLE, Jacques BILLORE, Madame Christine LEFEVRE, Catherine GUYOT, M. Jean-Louis CHATELET, Françoise DAVESNE, Madame Monique THIERRY, Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, M. Bruno OGUEZ, Madame Françoise BRAMARD, Madame Françoise GILLOT, Madame Florence ITALIANI, M. Edmond BAILLY, Monsieur Michel ROUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Madame Corinne CORILLION, Monsieur Yves SAJOT, Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Jacqueline FONTAINE, M. Jean-Charles PAILLART, Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Florence VASSAL, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SAUVE, Monsieur Laurent DELMAS, Madame Cécile PARAGE, M. Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur Jérôme LIEVAIN, Monsieur Philippe VIBERT, Monsieur David ILLIGOT, Monsieur Christophe GASPART, Monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON, Madame Salima NAKIB, Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Mehdi RAHOUI, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Madame Nathalie KABILE, Madame Alison GILLON, Monsieur Antoine SALITOT, Madame Elodie BAPTISTE, Madame Karine GERARDIN, Madame Ingrid MANIER

POUVOIRS :

Date d'affichage	:	
Date de la convocation	:	
Nombre de présents	:	0
Nombre de votants	:	0

Compte administratif 2014 : budget annexe assainissement

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe de l'assainissement,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet et 3 octobre 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M49 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe assainissement de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	591 294,51
Dépenses de l'exercice	5 760 656,46	Recettes de l'exercice	7 052 864,07
Total :	5 760 656,46	Total :	7 644 158,58
		résultat (excédent)	1 883 502,12

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	620 241,68		-
Dépenses de l'exercice	11 065 048,27	Recettes de l'exercice	10 149 164,66
Total :	11 685 289,95	Total :	10 149 164,66
résultat (besoin financement)	1 536 125,29		

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : 347 376,83

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -243 887,66

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) 103 489,17

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

VENDREDI 17 AVRIL 2015

Le vendredi 17 avril 2015 à ,

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

PRESIDENT : Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS :

ABSENTS : Madame Caroline CAYEUX, M. Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, M. Gérard HEDIN, Monsieur Franck PIA, M. Robert CHRISTIAENS, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Jacques DORIDAM, M. Philippe TOPIN, Monsieur Olivier TABOUREUX, Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA, Mme Martine DELAPLACE, M. Gilles DEGROOTE, M. Jean-Paul CORDIER, M. Jean-Luc BRACQUART, M. Bruno MARCHETTI, M. Christian SADOWSKI, M. Laurent LEFEVRE, Philippe DESIREST, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, M. Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Claude POLLE, Jacques BILLORE, Madame Christine LEFEVRE, Catherine GUYOT, M. Jean-Louis CHATELET, Françoise DAVESNE, Madame Monique THIERRY, Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, M. Bruno OGUEZ, Madame Françoise BRAMARD, Madame Françoise GILLOT, Madame Florence ITALIANI, M. Edmond BAILLY, Monsieur Michel ROUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Madame Corinne CORILLION, Monsieur Yves SAJOT, Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Jacqueline FONTAINE, M. Jean-Charles PAILLART, Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Florence VASSAL, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SAUVE, Monsieur Laurent DELMAS, Madame Cécile PARAGE, M. Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur Jérôme LIEVAIN, Monsieur Philippe VIBERT, Monsieur David ILLIGOT, Monsieur Christophe GASPART, Monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON, Madame Salima NAKIB, Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Mehdi RAHOUI, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Madame Nathalie KABILE, Madame Alison GILLON, Monsieur Antoine SALITOT, Madame Elodie BAPTISTE, Madame Karine GERARDIN, Madame Ingrid MANIER

POUVOIRS :

Date d'affichage	:	
Date de la convocation	:	
Nombre de présents	:	0
Nombre de votants	:	0

Compte administratif 2014 : budget annexe service public assainissement non collectif (SPANC)

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe service public d'assainissement non collectif (SPANC),

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M49 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe SPANC de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	56 635,17		
Dépenses de l'exercice	44 101,12	Recettes de l'exercice	19 220,63
Total :	100 736,29	Total :	19 220,63
résultat (déficit)	81 515,66		

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	173 457,22		
Dépenses de l'exercice	152 383,17	Recettes de l'exercice	112 034,74
Total :	325 840,39	Total :	112 034,74
résultat (déficit)	213 805,65		0,00

D'où un résultat d'exécution et un résultat de clôture au 31/12/2014

de : -295 321,31

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : 0,00

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) -295 321,31

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

VENDREDI 17 AVRIL 2015

Le vendredi 17 avril 2015 à ,

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

PRESIDENT : Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS :

ABSENTS : Madame Caroline CAYEUX, M. Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, M. Gérard HEDIN, Monsieur Franck PIA, M. Robert CHRISTIAENS, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Jacques DORIDAM, M. Philippe TOPIN, Monsieur Olivier TABOUREUX, Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA, Mme Martine DELAPLACE, M. Gilles DEGROOTE, M. Jean-Paul CORDIER, M. Jean-Luc BRACQUART, M. Bruno MARCHETTI, M. Christian SADOWSKI, M. Laurent LEFEVRE, Philippe DESIREST, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, M. Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Claude POLLE, Jacques BILLORE, Madame Christine LEFEVRE, Catherine GUYOT, M. Jean-Louis CHATELET, Françoise DAVESNE, Madame Monique THIERRY, Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, M. Bruno OGUEZ, Madame Françoise BRAMARD, Madame Françoise GILLOT, Madame Florence ITALIANI, M. Edmond BAILLY, Monsieur Michel ROUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Madame Corinne CORILLION, Monsieur Yves SAJOT, Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Jacqueline FONTAINE, M. Jean-Charles PAILLART, Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Florence VASSAL, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SAUVE, Monsieur Laurent DELMAS, Madame Cécile PARAGE, M. Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur Jérôme LIEVAIN, Monsieur Philippe VIBERT, Monsieur David ILLIGOT, Monsieur Christophe GASPART, Monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON, Madame Salima NAKIB, Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Mehdi RAHOUI, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Madame Nathalie KABILE, Madame Alison GILLON, Monsieur Antoine SALITOT, Madame Elodie BAPTISTE, Madame Karine GERARDIN, Madame Ingrid MANIER

POUVOIRS :

Date d'affichage	:	
Date de la convocation	:	
Nombre de présents	:	0
Nombre de votants	:	0

Compte administratif 2014 : budget annexe transports

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe transports,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet et 13 novembre 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M43 et le rapport de présentation,

Proposition :

- Adopter le compte administratif 2014 du budget annexe transports de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	299 405,96
Dépenses de l'exercice	7 719 649,89	Recettes de l'exercice	7 439 033,99
Total :	7 719 649,89	Total :	7 738 439,95
		résultat (excédent)	18 790,06

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	47 010,41		
Dépenses de l'exercice	1 423 072,80	Recettes de l'exercice	1 705 240,69
Total :	1 470 083,21	Total :	1 705 240,69
		résultat (excédent)	235 157,48

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : 253 947,54

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -230 240,15

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) 23 707,39

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

VENDREDI 17 AVRIL 2015

Le vendredi 17 avril 2015 à ,

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

PRESIDENT : Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS :

ABSENTS : Madame Caroline CAYEUX, M. Dominique DEVILLERS, Monsieur Jean-Marie JULLIEN, M. Gérard HEDIN, Monsieur Franck PIA, M. Robert CHRISTIAENS, Monsieur Charles LOCQUET, Monsieur Jacques DORIDAM, M. Philippe TOPIN, Monsieur Olivier TABOUREUX, Gilles BOITEL, Madame Fatima ABLA, Mme Martine DELAPLACE, M. Gilles DEGROOTE, M. Jean-Paul CORDIER, M. Jean-Luc BRACQUART, M. Bruno MARCHETTI, M. Christian SADOWSKI, M. Laurent LEFEVRE, Philippe DESIREST, Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, M. Jean-Marie DURIEZ, Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Elisabeth LESURE, Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Monsieur Serge COURTOIS, Monsieur Alain DRUJON, Monsieur Claude POLLE, Jacques BILLORE, Madame Christine LEFEVRE, Catherine GUYOT, M. Jean-Louis CHATELET, Françoise DAVESNE, Madame Monique THIERRY, Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Catherine THIEBLIN, M. Bruno OGUEZ, Madame Françoise BRAMARD, Madame Françoise GILLOT, Madame Florence ITALIANI, M. Edmond BAILLY, Monsieur Michel ROUTIER, Madame Claudine GEOFFROY, Madame Corinne CORILLION, Monsieur Yves SAJOT, Madame Catherine GAUCHERAND, Madame Anne ROUIBI-GEFFROY, Madame Jacqueline FONTAINE, M. Jean-Charles PAILLART, Madame Guylaine CAPGRAS, Madame Florence VASSAL, Madame Catherine MARTIN, Monsieur Jean-Luc SAUVE, Monsieur Laurent DELMAS, Madame Cécile PARAGE, M. Laurent DELAERE, Madame Aysel SENOL, Monsieur Jérôme LIEVAIN, Monsieur Philippe VIBERT, Monsieur David ILLIGOT, Monsieur Christophe GASPART, Monsieur David NEKKAR, Madame Charlotte COLIGNON, Madame Salima NAKIB, Monsieur Christophe TABARY, Monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Mehdi RAHOUI, Monsieur Mohrad LAGHRARI, Madame Nathalie KABILE, Madame Alison GILLON, Monsieur Antoine SALITOT, Madame Elodie BAPTISTE, Madame Karine GERARDIN, Madame Ingrid MANIER

POUVOIRS :

Date d'affichage	:	
Date de la convocation	:	
Nombre de présents	:	0
Nombre de votants	:	0

Compte administratif 2014 : budget annexe gaz naturel pour véhicules (GNV)

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe gaz naturel pour véhicules (GNV),

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M41 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe GNV de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	101 187,66
Dépenses de l'exercice	392 443,09	Recettes de l'exercice	508 719,43
Total :	392 443,09	Total :	609 907,09
		résultat (excédent)	217 464,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	2 237,36
Dépenses de l'exercice	31 590,66	Recettes de l'exercice	118 238,00
Total :	31 590,66	Total :	120 475,36
		résultat (excédent)	88 884,70

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : 306 348,70

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : 0,00

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) 306 348,70

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe gaz naturel pour véhicules (GNV)

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe gaz naturel pour véhicules (GNV),

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M41 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe GNV de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	101 187,66
Dépenses de l'exercice	392 443,09	Recettes de l'exercice	508 719,43
Total :	392 443,09	Total :	609 907,09
		résultat (excédent)	217 464,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	2 237,36
Dépenses de l'exercice	31 590,66	Recettes de l'exercice	118 238,00
Total :	31 590,66	Total :	120 475,36
		résultat (excédent)	88 884,70

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : 306 348,70

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : 0,00

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) 306 348,70

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe zone du Haut-Villé

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe du Haut-Villé,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet et considérant l'erreur matérielle de reprise du solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2013 en tant que besoin de financement (-435.923,94 euros) en lieu et place d'excédent (+435.923,94 euros),

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par la présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- corriger la reprise du solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 2013 du budget annexe du Haut Villé à +435.923,94 euros (excédent),

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe du Haut-Villé de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	0,00	Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	9 391 219,69	Recettes de l'exercice	9 391 219,69
Total :	9 391 219,69	Total :	9 391 219,69
		Résultat (excédent)	0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	435 923,94
Dépenses de l'exercice	12 412 353,20	Recettes de l'exercice	9 090 937,78
Total :	12 412 353,20	Total :	9 526 861,72
résultat (besoin de financement)	-2 885 491,48		

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : -2 885 491,48

En l'absence de restes à réaliser, 0,00

Le résultat cumulé au 31/12/2004 est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) -2 885 491,48

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe zone Saint-Mathurin

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe zone Saint-Mathurin,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par la présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe zone Saint Mathurin de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	61 554,42	Recettes de l'exercice	61 554,42
Total :	61 554,42	Total :	61 554,42
			0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	15 888,36		
Dépenses de l'exercice	61 553,98	Recettes de l'exercice	15 888,80
Total :	77 443,34	Total :	15 888,80
résultat (besoin de financement)	61 553,54		0,00

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : -61 553,54

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

(résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) -61 553,54

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe zone de Pinçonlieu

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date des 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe Pinçonlieu,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet, 3 octobre et 13 novembre 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par la présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe zone de Pinçonlieu de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	577 237,05	Recettes de l'exercice	577 237,05
Total :	577 237,05	Total :	577 237,05
résultat (déficit)	0,00		0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	255 160,65	Solde d'investissement N-1	
Dépenses de l'exercice	609 517,38	Recettes de l'exercice	544 494,97
Total :	864 678,03	Total :	544 494,97
résultat (besoin de financement)	320 183,06		

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : -320 183,06

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : 0,00

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) -320 183,06

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe zone de Beauvais-Tillé

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe Beauvais Tillé,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet, 3 octobre et 13 novembre 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par Madame La Présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe zone de Beauvais-Tillé de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	5 557 021,82	Recettes de l'exercice	5 557 021,82
Total :	5 557 021,82	Total :	5 557 021,82
résultat (déficit)	0,00		

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	2 089 629,07
Dépenses de l'exercice	4 933 034,18	Recettes de l'exercice	4 034 359,00
Total :	4 933 034,18	Total :	6 123 988,07
		résultat (excédent)	1 190 953,89

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : +1 190 953,89

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : 0,00

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) +1 190 953,89

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe zone d'activités technologiques (ZAT)

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe zone d'activités technologiques (ZAT),

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par la présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- adopter le compte administratif 2014 du budget annexe zone d'activités technologiques de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	835 021,57	Recettes de l'exercice	835 021,57
Total :	835 021,57	Total :	835 021,57
		résultat (excédent)	0,00

Investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'investissement N-1	748 815,81		
Dépenses de l'exercice	787 576,63	Recettes de l'exercice	772 538,28
Total :	1 536 392,44	Total :	772 538,28
résultat (besoin de financement)	763 854,16		

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : -763 854,16

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : +0,00

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) -763 854,16

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS

Compte administratif 2014 : budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises

MONSIEUR JEAN-MARIE JULLIEN, VICE-PRÉSIDENT

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 13 décembre 2013 approuvant le budget primitif 2014 du budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises,

Vu les décisions modificatives prises lors des séances du conseil communautaire du 3 juillet 2014,

Considérant que l'arrêté des comptes de l'établissement public est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par la présidente qui doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Considérant que le compte de gestion du comptable fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif de l'ordonnateur,

Vu le document budgétaire conforme à l'instruction comptable et budgétaire M14 et le rapport de présentation,

Proposition :

- Adopter le compte administratif 2014 du budget annexe pépinière et hôtel d'entreprises de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
		Résultat reporté N-1	49 997,22
Dépenses de l'exercice	209 216,05	Recettes de l'exercice	203 637,74
Total :	209 216,05	Total :	253 634,96
		résultat (excédent)	44 418,91

Investissement

Dépenses		Recettes	
		Solde d'investissement N-1	4 358,74
Dépenses de l'exercice	228 046,94	Recettes de l'exercice	208 092,52
Total :	228 046,94	Total :	212 451,26
résultat (déficit)	15 595,68		

D'où un résultat d'exécution au 31/12/2014 de : +28 823,23

Compte tenu du solde des restes à réaliser en investissement de : -7 541,44

Le résultat cumulé est de : (résultat de l'exécution + solde des restes à réaliser) +21 281,79

La Commission « Finances et contrôle de gestion », réunie le 01/04/15, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE des Suffrages Exprimés avec 6 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus. Monsieur Jean-Marie JULLIEN, vice-président, prend la présidence de l'assemblée pour le vote des comptes administratifs 2014. Madame la Présidente étant sortie, elle n'a pas pris part au vote.

Pour Extrait Conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Dominique DEVILLERS